



CHARTRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE A LA CANTINE



Qu'est-ce qu'une charte ?

Une charte est un document dans lequel sont écrits nos besoins, nos DROITS et ce que nous sommes tous prêt à faire pour MIEUX VIVRE ENSEMBLE, c'est à dire nos ENGAGEMENTS.

*Par exemple : à la cantine, je veux manger dans le calme, donc sur la charte, je demande aux autres de respecter ma tranquillité et je m'engage à respecter la leur.
Celles et ceux qui ne respectent pas les droits des autres risquent d'être mis à l'écart et de perdre certains droits pendant un moment. Cela s'appelle une sanction.*

REGLE DE BASE



Je dis « Bonjour », « au revoir », « s'il te plaît », « merci ». La politesse doit être une règle de base.

AVANT LE REPAS



Je vais aux toilettes et je me lave les mains avant de passer à table.
Je fais le silence pour entrer, sans pousser ni bousculer les autres.
J'attends dans le calme que le personnel de service m'indique ma table.

Je respecte mes camarades et le personnel de service.
Je suis poli quand on demande quelque chose ou que j'ai besoin de quoi que ce soit.
J'essaie de goûter à tout.
Je ne joue pas avec la nourriture.
Je mange proprement, je ne gaspille pas la nourriture.
Je respecte la nourriture, le matériel et les locaux.
Je me tiens correctement à table : je ne me balance pas sur ma chaise, je ne donne pas de coup de pieds, je ne fais pas de gestes brusques.
A table, j'ai le droit de parler avec mes camarades mais je ne dois pas crier.
Je me déplace après en avoir eu l'autorisation.

PENDANT LE REPAS



J'apporte mon aide !
Consulte le tableau d'affichage .



A LA FIN DU REPAS

Je range ma chaise en silence.
Je vérifie que je n'ai rien oublié (vêtements...)
Je ne sors de table que si les agents de service me l'ont autorisé.

SI JE NE RESPECTE PAS CES REGLES DE VIE = JE SUIS SANCTIONNE !



Carton jaune : direction le banc de touche (l'élève devra poursuivre le repas seul à une table située à l'écart)

Carton rouge : direction les vestiaires (l'élève devra déjeuner seul à une table durant 1 semaine)

2 cartons rouges : je serais convoqué par l'arbitre (Monsieur le Maire) avec mes entraîneurs (mes parents)



En cas de chahut ou de mauvaise conduite, je pourrais être séparé de mes camarades le temps du repas. Si des faits graves sont constatés (bagarre, insultes etc...) cette sanction pourra aller jusqu'à trois jours.

En cas de chahut dans toute la cantine, les agents de service décideront le lendemain de la place des enfants.

Les cartons.

Si je me conduis mal et que j'ai été averti deux fois au cours de la même semaine, je recevrai un CARTON JAUNE.

Si je continue à ne pas respecter les règles, je pourrais recevoir un CARTON ROUGE.

Au bout de 2 cartons rouges, un courrier sera adressé à mes parents et la commission scolaire pourra demander à les rencontrer.

SI MON COMPORTEMENT NE S'AMELIORE PAS : En cas de récidive (multiplication de cartons adressés à un même enfant), la Municipalité se réserve le droit de prononcer une exclusion temporaire ou définitive du service de restauration scolaire. Cette exclusion sera toujours précédée d'une demande de rencontre avec la famille pour aborder les problèmes rencontrés et tenter d'y apporter des solutions.

Acceptation de la charte (pour les enfants de la grande section au CM2)

À remettre à la mairie pour le 2 mai 2023

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe:.....

Nous avons **lu**, compris et nous **acceptons** le règlement de la cantine scolaire de Wallon-Cappel.

Nous nous **engageons à respecter la Charte de bonne conduite à la cantine.**

Fait à : Le :

Signature des parents :

Signature de l'enfant